

**PROGRAMME PEDAGOGIQUE****Formation Maquillage permanent  
(5 jours soit 35 heures)**

*Rappel : toute personne mettant en œuvre les techniques de maquillage permanent doit avoir suivi une formation aux conditions d'hygiène et de salubrité prévues par l'article R. 1311-4. Et être déclaré comme tatoueur auprès de l'ARS compétent pour le lieu d'exercice.*

**• Public concerné :**

- Détenteurs d'un diplôme d'esthétique souhaitant connaître les bases du maquillage permanent pour un perfectionnement par soi-même.

**• Prérequis :**

- Etre majeur ou autorisation parentale pour les mineurs de + 16 ans ;
- Etre diplômé du CAP Esthétique-cosmétique ;
- Avoir suivi une formation Hygiène et salubrité
- Être déclaré comme tatoueur auprès de l'ARS compétent pour le lieu d'exercice.

**• Objectifs opérationnels :**

- Acquérir les connaissances de la technique de maquillage permanent en vue de connaître l'ensemble du protocole, matériel, consommables et réglementation y étant rattachés ;
- Maîtriser les bases des techniques de maquillage permanent en appliquant les protocoles acquis afin de poursuivre son apprentissage et gagner en rapidité et qualité d'exécution.

**• Nombre de stagiaires par session : 2 maximum****• Modalités et délais d'accès à la formation :**

- Sur demande par téléphone, par mail, ou site internet ;
- Via le bulletin d'inscription ;
- Délai selon le calendrier de formation : 2 semaines minimum avant le début du stage.

**• Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

- Nos locaux sont accessibles aux PMR.
- Il est demandé aux personnes à mobilité réduite de nous contacter afin de réaliser une étude personnalisée selon le handicap.

**• Equipement de la salle :**

- Poste de travail individuel complet pour la mise en pratique ;
- Paper board ;
- Bibliothèque : livres techniques, presse spécialisée, informations syndicales, revue de presse, etc.

### • **Supports pédagogiques :**

- Livret de formation constitué du programme théorique complet, des protocoles techniques, des schémas explicatifs, des visuels des techniques abordées etc.
- Tête d'entraînement.

### • **Matériel technique mis à disposition des stagiaires :**

- Poste de travail de maquillage permanent complet avec consommables nécessaires ;
- Un dermographe ;
- Panel de pigments ;
- L'ensemble du matériel jetable.

### • **Moyens d'encadrement :**

- 1 formatrice (+ de 30 ans d'expérience dans la profession et + de 7 ans dans la fonction)

### • **Méthodes pédagogiques :**

- Affirmative (enseignement théorique) : exposé didactique oral à l'aide d'un diaporama et du livret de formation ;
- Démonstrative (enseignement pratique) : apprentissage gestuel par reproduction de démonstrations (face à face et vidéos) à l'aide d'exercices d'application des méthodes ;
- Mise en situation réelle sur modèles humains (convoqués par le centre de formation et/ou par le stagiaire).

### • **Modalités d'évaluation :**

- Evaluation écrite finale (QCM) pour la validation des savoirs théoriques ;
- 3 évaluations pratiques : sur modèles humains ;
- Bilan en fin de stage avec définition des axes d'amélioration.

### • **Formalisation à l'issu de la formation :**

- Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire.

## **Jour 1 : Découverte de la technique de maquillage permanent (7 heures)**

### • **Objectifs de la journée :**

- Etre familiarisé avec la sémantique du maquillage permanent ;
- Connaître la réglementation en vigueur ;
- Identifier les différentes étapes de la consultation du client ;
- Appréhender la préparation de son poste de travail et de la fiche cliente ;
- Désigner les indications cosmétiques pré et post pigmentation ;
- Etre capable de connaître les différentes techniques de piquage pour les sourcils et l'eye liner.

### • **Contenu du cours :**

- L'historique et principe du tatouage
- Le règlement régissant le maquillage permanent et textes de lois concernant l'exercice de la profession
- Les conseils pour être une bonne technicienne
- La peau
- L'hygiène et les obligations
- Le cercle chromatique

- Le choix des appareils
- La législation sur les pigments
- La technique des sourcils (remplissage, poil à poil, fondu) : morphologie du visage – choisir son pigment – les techniques de piquage – correction du sourcil pour reprise d'ancien maquillage permanent. travail sur planche ;
- La technique de l'eye liner (haut et bas) : intensification du Lash liner et trait d'eye liner – Technique de piquage ; travail sur planche.

## **Jour 2 : Mise en pratique sur masque en latex (7 heures)**

### **• Objectifs de la journée :**

- Etre capable de dessiner une lèvre sur papier dessin et sur planche ;
- Savoir adapter la couleur à la carnation de la cliente ;
- Appréhender les techniques d'agrandissement et de correction d'une lèvre ;
- Réaliser une pigmentation des sourcils, d'eye liner, de contour des lèvres et grain de beauté sur masque en latex (fourni par le centre) ;
- Identifier les différentes étapes de la consultation du client ;
- Appréhender la préparation de son poste de travail et de la fiche cliente ;
- Désigner les indications cosmétiques pré et post pigmentation ;
- Etre capable de connaître les différentes techniques de piquage pour les sourcils et l'eye liner.

### **• Contenu du cours :**

- La technique du contour des lèvres (simple, fondu, remplissage 3D) : choix de la couleur en fonction de la carnation, agrandissement d'une bouche, correction de l'asymétrie ;
- Le tracé : tirets, points, lignes, courbes sur support inerte.

## **Jour 3 : Mise en pratique sur modèle humain - Sourcils (7 heures)**

### **• Objectifs de la journée :**

- Avoir acquis la préparation et le nettoyage du poste de travail ;
- Etre en mesure de compléter la fiche cliente au cours de l'entretien ;
- Réaliser une pigmentation de la zone sourcils sur modèle humain.

## **Jour 4 : Mise en pratique sur modèle humain – Eye liner & Lèvres (7 heures)**

### **• Objectifs de la journée :**

- Avoir acquis la préparation et le nettoyage du poste de travail ;
- Etre en mesure de compléter la fiche cliente au cours de l'entretien ;
- Réaliser une pigmentation de la zone Eye liner sur modèle humain ;
- Réaliser une pigmentation de la zone Lèvres sur modèle humain.

## Jour 5 : Révision, législation du maquillage permanent et Mise pratique sur modèle humain (7 heures)

### • Objectifs de la journée :

- Savoir expliquer et adapter la technique à employer en prenant en compte les besoins et les attentes du client ;
- Avoir acquis l'ensemble des connaissances théoriques et notamment les obligations légales à suivre ;
- Réaliser une des techniques acquise suivant le modèle humain à disposition.

### • Contenu du cours :

- La législation du maquillage permanent pour s'installer (obligations fiscales, statut, déclaration, assurances etc.)

### • Prix de la formation : 1850€ (non assujetti à la TVA)

*(Possibilité de paiement en plusieurs fois)*

8 rue jouselin 45000 Orléans      Tél : 02 38 91 38 98

Email : [contact@beaute-and-co.fr](mailto:contact@beaute-and-co.fr)      [www.beaute-and-co.fr](http://www.beaute-and-co.fr)

Siret : 450 791 355 000 32

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°24 45 02 333 45 auprès de la Préfecture de la région Centre

Centre de formation certifié QUALIOPI



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualité a été délivrée au titre de la catégorie : Actions de Formation

